

Examen aujourd'hui du Pacte de responsabilité à l'Assemblée nationale

Les députés de La Réunion au pied du mur

Aujourd'hui, l'Assemblée nationale examine le Pacte de responsabilité et de stabilité annoncé le 16 avril par le Premier ministre, Manuel Valls. Ce dernier a reçu hier officiellement le président des députés PS et quelques membres du groupe socialiste. Quelques corrections marginales ont été apportées à un projet qui fixe la feuille de route du gouvernement pour la dernière partie du mandat présidentiel, jusqu'en en 2017. Quelle sera l'attitude des députés de La Réunion aujourd'hui?

C'est à 18 heures aujourd'hui que le Premier ministre va intervenir devant l'Assemblée nationale. Moins d'un mois après son discours de politique générale, il va de nouveau demander la confiance des députés sur son application. Le Pacte responsabilité et le plan d'austérité de 50 milliards d'euros d'économies sont à l'ordre du jour.

Le 16 avril dernier, le projet a été adopté par le Conseil des ministres. Il a suscité de vives oppositions au sein même de la majorité, et quelques adhésions du côté de l'opposition. En effet, le gouvernement n'a pas réussi à obtenir de la Commission européenne un nouveau délai pour atteindre l'objectif de réduction du déficit public annuel à 3% du PIB. Bruxelles a maintenu l'échéance à fin 2015. Il reste donc peu de temps à Paris pour agir, d'où des coupes importantes dans les dépenses publiques.

L'État va réduire ses dépenses de 18 milliards, les collectivités seront privées de 11 milliards et 21 milliards seront retirés à l'action sociale. C'est le cadre fixé pour les trois années à venir, c'est-à-dire la fin du mandat du président de la République, et la première moitié du mandat des maires qui viennent d'être élus.

Réunion avec des députés à Matignon

Face au mécontentement dans ses propres rangs, le Parti socialiste a pris une série d'initiatives. La pression est mise sur tous les députés pour qu'ils votent le texte. Car s'il est rejeté, c'est la crise



Le texte du gouvernement entrainera une aggravation de la situation des plus pauvres. Les députés seront-ils solidaires des Réunionnais ou du gouvernement? (photo Toniox)

de confiance qui ne pourra se résoudre que par une dissolution de l'Assemblée nationale et de nouvelles élections législatives.

Hier s'est tenu un bureau national extraordinaire du PS pour réaffirmer la conduite à tenir. Pour sa part, le Premier ministre est entré lui aussi dans la mêlée.

Hier matin, Manuel Valls a reçu à Matignon Bruno Le Roux, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, accompagné d'une délégation de députés de ce groupe. Trois heures plus tard, la réunion s'est conclue sur une lettre du Premier ministre aux parlementaires de la majorité dans laquelle Manuel Valls indique en substance avoir pris note des protestations et modifié quelque peu le projet initial.

Lettre aux parlementaires de la majorité

Estimant que ce vote constitue «un moment de vérité», Manuel Valls souligne que «la confiance réciproque, c'est la condition de notre unité». Il annonce alors quelques concessions. Tout d'abord, le gel des retraites du régime général ne s'appliquera qu'aux bénéficiaires de pension d'un montant supérieur à 1.200 euros. Il indique aussi que la prochaine augmentation du RSA prévue le 1er septembre prochain ne sera

pas reportée comme annoncé le 16 avril dernier. Enfin, il laisse la porte ouverte à une possible réévaluation du point d'indice des fonctionnaires: «le gel (...) fera l'objet d'un réexamen chaque année au regard de la croissance et des résultats du redressement économique de notre pays».

Ces nouvelles dispositions ne prévoient pas de changement pour les autres coupes budgétaires prévues. Toutes les autres prestations sociales seront gelées pendant un an et les collectivités devront faire au moins autant avec une diminution de l'argent des subventions de l'État.

Le bilan des députés se décide maintenant

C'est donc une feuille de route redoutable qui est sur la table aujourd'hui. La responsabilité des députés de La Réunion

est écrasante. Compte tenu de la situation sociale de La Réunion, la moindre baisse des fonds alloués à l'action sociale est une catastrophe beaucoup plus importante qu'en France. Car dans notre île, la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, et 30% des travailleurs sont au chômage. La proportion atteint 60% chez les jeunes.

Les députés qui vont voter engagent donc leur responsabilité pour les trois prochaines années, car c'est la portée des textes en débat aujourd'hui à l'Assemblée nationale. S'ils soutiennent ou s'abstiennent, alors ils auront contribué à renforcer les difficultés des Réunionnais. Et ils devront traîner le poids de cette décision pendant toute la fin de leur mandat de député, car les prochains budget découleront directement du plan d'économies de 50 milliards d'euros.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT : avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Notre Freedom Day est encore à conquérir

Le « Freedom Day », le jour où les Noirs en Afrique du Sud ont eu le droit de vote, est l'occasion de se pencher sur la démocratie à la sauce réunionnaise. Les municipales du mois dernier ont enlevé les dernières illusions à ceux qui croient toujours aux élections libres dans une société « socialement hors norme ».

En Afrique du Sud, durant quasiment un siècle, seuls les Blancs avaient le droit de voter. Les métis et les indiens ont pu le faire à partir de 1983 malgré la ségrégation raciale. Et, les Noirs ont voté pour la première fois le 27 avril 1994, selon la nouvelle Constitution rédigée après la libération de Mandela. Ce dernier avait rappelé à ses concitoyens qu'ils avaient acquis le droit d'être libre mais qu'il ne fallait pas qu'ils aient des illusions de se croire déjà libres.

Lors des dernières municipales réunionnaises, seules les personnes aux revenus solvables pouvaient être autorisées à recevoir un prêt avec une banque pour leur permettre d'alimenter un compte de campagne. Ce qui excluait la moitié de la population vivant sous le seuil de pauvreté ainsi que la masse des contribuables insuffisamment approvisionnés.

Nous sommes bien dans une société où la ségrégation par l'argent interdit les citoyens de désigner qui ils veulent. Ils sont libres de choisir mais n'ont pas le choix. De fait, la Liberté est un leurre. Hier, la couleur était une cause de discrimination, aujourd'hui, c'est l'argent. La bourgeoisie a créé les conditions de protéger ses privilèges.

La création du premier Conseil Municipal des Pauvres à St Paul pointe cette contradiction. Par effet miroir, il souligne l'hypocrisie d'une certaine classe sociale qui, sous des discours de gauche, est complice de cette discrimination. Du reste, tous nos 24 maires margent au premier décile dont le seuil dépasse les 3 000 euros. La désignation de Mme Voiché comme Maire des Pauvres est la caricature de ce système de représentation réactionnaire et injuste. La crise est si grave que des personnes bien pensantes contestent la légalité de cet acte symbolique, dans une tentative ultime de sauver ce modèle trompeur. Il n'y a pas de liberté dans cette société marquée par l'apartheid social. Notre « Freedom Day » est encore à conquérir.

J.B.

Un facteur à prendre en compte en permanence

Impact potentiel du changement climatique dans l'agriculture

Les pays doivent s'orienter vers des systèmes alimentaires plus durables en renforçant les mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, a déclaré le Directeur général de la FAO José Graziano da Silva, en prenant la parole aux 7èmes Assises de l'agriculture du Maroc.

«Toutes nos initiatives doivent prendre en compte le changement climatique», a-t-il souligné. «Le temps presse et nous ne pouvons nous permettre d'attendre».

«Le changement climatique a le pouvoir de reconfigurer le scénario de production vivrière de la planète», a précisé M. Graziano da Silva, en ajoutant qu'il réintroduisait «un élément d'incertitude» après des décennies durant lesquelles la faim était davantage la conséquence d'un manque d'accès aux moyens de produire ou d'acheter de la nourriture que d'une insuffisance des disponibilités alimentaires à l'échelle mondiale.

«Les plus vulnérables sont les plus pauvres», a-t-il affirmé. «Ils ont non seulement moins de ressources pour réagir, mais ils tendent aussi à vivre dans des zones de production déjà marginales» où l'impact du changement climatique sur la production agricole est ressenti plus fortement. Il a souligné les récentes conclusions du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, qui reflétaient ces préoccupations et invitaient à une action urgente.

Le Directeur général a également parlé de l'agriculture familiale comme outil de développement rural et de stabilité, en rappelant que l'ONU avait proclamé 2014 'Année internationale de l'agriculture familiale'.

L'événement de haut niveau a vu la participation du Président de la République de Guinée, M. Alpha Condé; du Président du Mali, M. Ibrahim Keita; du Ministre de l'agriculture et de la

pêche maritime du Maroc, M. Aziz Akhannouch; et des ministres de l'agriculture d'une douzaine de pays.

Le changement climatique, enjeu interdisciplinaire

Dans son allocution, M. Graziano da Silva a souligné que le changement climatique constituerait un enjeu tant pour les grandes fermes familiales modernisées que pour les petits exploitants familiaux.

Le changement climatique est une question qui touche à un vaste éventail de priorités de développement, notamment l'élimination de la faim, le soutien d'une production durable, la réduction de la pauvreté rurale, l'amélioration des marchés alimentaires et le renforcement de la résilience, a expliqué M. Graziano da Silva. Quelque 500 millions de fermes familiales représentent environ 80 pour cent des exploitations du monde, tout en comprenant un grand nombre de ménages parmi les plus vulnérables de la planète, a-t-il fait remarquer. Les agriculteurs familiaux constituent 70 pour cent de tous les ménages souffrant d'insécurité alimentaire dans les zones rurales des pays en développement.

«En offrant un soutien adéquat à l'agriculture familiale, nous pouvons combattre l'insécurité alimentaire en tendant la main à une catégorie vulnérable et en accroissant les disponibilités alimentaires là où elles sont le plus nécessaires», a déclaré

M. Graziano da Silva, qui a ajouté que relier le soutien de la production à la protection sociale permettrait de relancer le développement durable local et inclusif.

Le Directeur général de la FAO a salué le gouvernement marocain pour son Plan Maroc Vert qui a su reconnaître les exigences distinctes des petits exploitants et des plus grandes fermes familiales. Il a également félicité le Maroc pour sa réduction de la sous-alimentation à moins de 5 pour cent, conformément aux cibles fixées par le premier Objectif du Millénaire pour le développement consistant à diminuer de moitié la prévalence de la faim et de la pauvreté d'ici 2015.

«Nous ne saurions sous-estimer l'importance de l'agriculture et de la production à petite échelle dans la création d'emplois et de revenus», a affirmé le Directeur général de la FAO. En particulier en Afrique où la moitié de la population a moins de 25 ans.

Coopération Sud-Sud

Le Directeur général et les Ministres marocains de l'agriculture et de la pêche maritime et de l'économie et des finances ont signé un accord visant à soutenir les projets de sécurité alimentaire ailleurs en Afrique dans le cadre du programme de coopération Sud-Sud de la FAO. L'accord innovant est le premier au titre de ce programme à conjuguer ainsi des fonds du gouvernement et du secteur privé.

Les ministres africains de l'agriculture jettent les bases d'une initiative «croissance pour l'emploi»

Les ministres africains de l'agriculture entameront une concertation conjointe du 29 avril au 2 mai 2014 pour discuter des éléments principaux d'une croissance de l'agriculture africaine et des stratégies de transformation, a déclaré vendredi à Addis Abeba, un haut responsable de l'Union africaine (UA).

Le Commissaire de l'UA pour l'économie rurale, Rhoda Tumusiime, a déclaré que les ministres en charge du développement rural vont conjuguer les efforts pour assurer que la croissance africaine est conduite par un secteur agricole qui se base sur les meilleures technologies pour booster l'industrialisation.

«L'agriculture doit être considérée comme un business viable. Nous voulons que les femmes et la jeunesse fassent partie de la croissance. L'agriculture a été longtemps considérée comme donnée. Nous voulons que les agriculteurs aient accès aux ressources pour booster la productivité», a souligné Tumusiime.

La rencontre définira des stratégies pour booster l'agriculture en Afrique. Elle discutera également de comment l'agriculture africaine pourrait être transformée dans le but de permettre aux agriculteurs de bénéficier des nouvelles opportunités de marché à travers le monde.

«L'industrialisation en Afrique doit

être basée sur l'agriculture. Si nous faisons cela, nous voulons dire que l'accès à l'alimentation est amélioré et que nos industries locales seront en mesure de développer leurs capacités de manufacture.

L'UA insiste pour dire que l'Afrique doit également bénéficier de l'énorme potentiel de pêche du continent.

«L'industrie de la pêche est dominée par les entreprises étrangères. Nous ne disons pas qu'elles doivent quitter, mais nous disons qu'elles doivent transformer la pêche sur le continent. Nous voulons que les poissons pris dans nos océans soient transformés en Afrique», a soutenu Tumusiime.

Processus de paix au Moyen Orient

John Kerry : Israël, un «Etat d'apartheid»

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, s'est alarmé de la possibilité pour Israël de devenir un «Etat d'apartheid» s'il ne faisait pas la paix rapidement avec les Palestiniens, selon The Daily Best, site d'information américain.

John Kerry, chef de la diplomatie des États-Unis, a fait cette remarque lors d'une réunion à huis clos de la Commission trilatérale, le 25 avril 2014: «La création de deux Etats sera la seule solution réaliste. Parce qu'un Etat unitaire finirait par être soit un Etat d'apartheid avec des citoyens de seconde classe, soit un Etat qui détruira la capacité d'Israël d'être un Etat juif», aurait déclaré John Kerry, selon le Daily Beast.

«Impératif d'arriver à une solution»

Le 29 juillet 2013, le nouveau secrétaire d'Etat américain, John Kerry, avait annoncé le lancement d'une nouvelle série de négociations entre Israéliens et Palestiniens. La date butoir de ces négociations était fixée à aujourd'hui, mardi 29 avril 2014, avec pour objectif une entente finale et un «accord-cadre» sur tous les points en litiges, aboutissant même à un traité de paix.

Cependant, les différents sont bien plus profonds, que ce que pouvait présager le secrétaire d'Etat. Les récents points

de tension portent sur la non libération d'un contingent de prisonniers par Israël, poussant Mahmoud Abbas à relancer les procédures de demandes d'adhésion aux traités internationaux. Et dernièrement, l'alliance entre l'Organisation de libération de la Palestine et le Hamas pour former un gouvernement de «consensus national», provoquant la colère de Benjamin Netanyahu, qui a annoncé la fin des négociations trilatérales.

Pour John Kerry, la situation pourrait faire d'Israël un «Etat d'apartheid», car «vous comprenez combien il est impératif d'arriver à une solution à deux Etats, à laquelle les deux leaders, (jeudi) encore, ont réaffirmé leur attachement», a-t-il déclaré devant des représentants officiels et des experts américains, européens, russes et japonais.

Un terme souvent utilisé par les Américains

Le mot «apartheid» fait référence au régime ségrégationniste en vigueur en Afrique du Sud de 1948 à 1994. Ce terme

a été repris à plusieurs reprises par les dirigeants américains, dont l'ancien président des Etats-Unis, Jimmy Carter (1977-1981) qui avait titré son ouvrage sur le sujet: «Palestine: la paix, pas l'apartheid» en 2006.

D'après The Daily Beast, John Kerry aurait répété son avertissement d'un échec des pourparlers de paix au Moyen-Orient, pouvant conduire à une reprise de la violence palestinienne contre les citoyens israéliens. Ce dernier aurait alors suggéré que le changement devait être fait soit dans la direction israélienne ou palestinienne. Pour lui, les autorités palestiniennes pourraient ainsi parvenir à un accord de paix. Principal allié des autorités israéliennes, John Kerry aurait dénoncé la colonisation israélienne en territoire palestinien. Ce n'est pas la première fois, qu'il porte la faute sur les Israéliens, le 8 avril, le secrétaire d'Etat avait regretté: «les prisonniers n'ont pas été libérés par Israël le jour où ils étaient censés l'être. Puis, un jour, deux jours, trois jours sont passés et dans l'après-midi, quand ils [les Israéliens] pouvaient peut-être le faire, (la construction de, nldr) 700 unités de logement était annoncée à Jérusalem et 'pouf', voilà où nous en sommes». Se



John Kerry, ministre des Affaires étrangères des États-Unis.

ravissant rapidement à chaque fois, il met en avant la responsabilité partagée des deux parties dans l'impasse actuelle des négociations.

Céline Tabou

Le drapeau de la République de Donetsk hissé à Kostiantynivka

Ukraine: la tension toujours palpable

La crise ukrainienne s'est étendue dans la ville de Kostiantynivka, proche de Donetsk, où des pro-russes armés se sont emparés du bâtiment de la mairie. Dans l'est de l'Ukraine, la télévision régionale de Donetsk a été occupée par des pro-russes, sans que la police présente sur place n'intervienne pour les en empêcher.

Face au regain de tension, l'Occident devrait annoncer, lundi 28 avril, le durcissement des sanctions contre la Russie, accusée d'alimenter les mouvements des séparatistes dans l'Est de l'Ukraine, où une équipe d'observateurs de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) est toujours retenue.

Les pro-russes gagnent du terrain

Une vingtaine d'hommes en uniformes ont tenu la garde devant la mairie et le siège de la police à Kostiantynivka, ville de 80.000 habitants. Devant le bâtiment sur lequel a été hissé un drapeau de la «République de Donetsk», des militants s'activaient à construire des barricades, selon un journaliste de l'Agence France Presse. La plupart portait un uniforme

camouflé et une brassard rouge sur lequel était écrit "Oplot" ("Rempart"), nom d'un groupe paramilitaire pro-russe.

Non loin, à Slaviansk, bastion des rebelles pro-russes dans l'Est, 12 militaires en mission de contrôle pour le compte l'OSCE ont été enlevés. L'un d'entre eux a été libéré pour des raisons de santé, ces derniers sont qualifiés de «prisonniers de guerre par le dirigeant séparatiste et maire autoproclamé de Slaviansk», Viatcheslav Ponomarev.

Depuis leur enlèvement dimanche 28 avril, «les négociations sont en cours avec l'OSCE» pour la libération des onze autres membres de la mission, sept étrangers et quatre Ukrainiens, a déclaré lundi à l'AFP une porte-parole des rebelles, Stella Khorocheva. Les insurgés de Slaviansk détiennent également trois militaires hauts gradés ukrainiens, accusés d'espionnage.

Les tensions entre pro-russes et pro-ukrainiens se sont manifestées dans plu-

sieurs autres villes de l'Est de l'Ukraine, comme à Kharkiv où la guerre d'informations par médias interposés, alimente le malaise. Face à ce malaise, le siège de la télévision régionale de Donetsk a été saisi par des militants pro-russes, encore présents lundi 28 avril.

Confrontation entre l'Occident et la Russie

Les Occidentaux a accusé ouvertement la Russie de manœuvrer la situation, afin d'exacerber les séparatistes et d'inciter au rattachement de ses territoires à la Russie, comme la Crimée en mars. Face à cela, les Etats-Unis ont décidé d'isoler la Russie sur le plan international. Ces derniers devraient être suivis par les Européens, mais ces derniers doutent. Certains Etats européennes ne souhaitent pas infliger de sanctions «indivi-

duelles», ni «économiques», selon une source citée par Le Monde. Les Européens ne souhaitent pas suivre les Américains qui maintiennent «une pression croissante», «pour que nous prenions davantage de sanctions», a constaté auprès du journaliste du Monde, un diplomate européen. Contrairement aux Américains, les Européens commercent avec la Russie et dépendent du gaz russe.

Pour sa part, le président américain Barack Obama a dit que «tant que la Russie suivra la voie des provocations plutôt que d'essayer de résoudre cette question par des moyens pacifiques et (de favoriser) une désescalade, il y aura des conséquences et ces conséquences iront crescendo». Mais «pour Washington, c'est plus facile de monter au créneau car la Russie est loin», a résumé le ministre des affaires étrangères d'un grand pays européen, cité par Le Monde.

Céline Tabou

Di sak na pou di

TCO : Henry Hippolyte répond aux violentes attaques de Huguette Bello

Sévèrement et injustement mis en cause par Huguette Bello lors du premier conseil communautaire du TCO suivant les élections municipales, le vice-président du TCO répond à la députée dans une lettre adressée aux médias.

Madame la Députée, malgré tout le respect que j'ai toujours veillé personnellement à vous accorder, permettez-moi d'exprimer ici mon étonnement, mon désappointement et mes questionnements, face à la violence des propos inacceptables que vous avez tenus publiquement à mon encontre, suite à la mise en place du bureau communautaire du 14 avril dernier au Port.

En effet, Madame la Députée, comment le législateur que vous êtes et qui avez contribué à l'évolution de la loi qui permet désormais à des opposants des communes d'être élus communautaires, puissiez par vos propos, fouler au pied cette avancée de la loi en me dénigrant de la sorte?

La qualité d'élu communautaire

Avant tout, je ne peux que me réjouir, Madame la Députée, de vous entendre vous élever contre l'injustice que subit la ville du Port depuis l'application de la Loi de décentralisation de 2002. En effet, le versement direct de l'équivalent de la taxe professionnelle au bénéfice de la solidarité intercommunale, a vu notre ville privée de son principal levier de développement, sans véritable compensation financière pour y remédier. Je ne peux que regretter que votre intérêt pour défendre notre ville du Port ne se soit pas manifesté plus tôt lors de la précédente mandature.

Bien qu'étant élu de l'opposition à la Mairie du Port, vous savez mieux que quiconque, que le vote des électrices et des électeurs portoïses m'ont donné la qualité d'élu communautaire et par conséquent toute légitimité (comme l'ensemble des élus communautaires) à siéger et à collaborer au bon fonctionnement du TCO.

Voudrait-on oublier voire «mépriser» 5.575 électrices et électeurs

Pour ce qui est du siège de 6ème Vice-Président que les élus communautaires m'ont majoritairement confié et que vous commentez avec le plus grand mépris, je tiens à partager avec vous les réflexions suivantes:

- Auriez-vous oublié que c'est suite à votre volonté d'hégémonie pour Saint-Paul et le refus de suivre l'avis des autres maires pour un meilleur équilibre du TCO, lors de la précédente mandature, que vous vous retrouvez en situation de faiblesse aujourd'hui dans l'opposition?

- Voudrait-on oublier voire «mépriser» les 5.575 électrices et électeurs portoïses qui ont porté leurs suffrages sur ma liste et qui ont permis notre présence légitime (à ma collègue et à moi-même) au sein du TCO?

- Conformément à la loi, le nouveau Président du TCO et ses Vice-présidents ont été élus par l'ensemble des délégués communautaires

- A la commune du Port, nous sommes de facto dans l'opposition. Ce qui ne nous empêchera pas de remplir notre rôle dans un esprit participatif, constructif et avec le respect qui s'impose. Au sein du TCO nous avons rejoint la majorité pour pouvoir défendre solidairement les intérêts de la ville du Port et de ses habitants. Est-ce du mépris fait à une partie de l'électorat portoïse que de pouvoir contribuer à l'effort collectif? Pour ma part, je préfère croire que la population portoïse privilégie son devenir plutôt que les critiques politiques qui ne lui apportent rien de concret.

- Par ailleurs, Monsieur Olivier Hoarau, le nouveau maire du Port, n'a-t-il pas aussi, à juste titre, demandé à rejoindre l'exécutif de la nouvelle majorité plurielle du TCO présidé par le nouveau maire de Saint-Paul, alors que vous-même, Présidente de son parti, êtes dans l'opposition? Face à cette situation assez inattendue, est-ce que M. Hoarau aurait pour autant manqué de respect à son électorat, à son Parti, ou à vous-même? Je ne le pense pas. C'est bien l'intérêt général qui prime. On ne dira pas autre chose.

L'intérêt de l'ensemble de la population

Les élus que nous sommes, défendons quel que soit le cas de figure, l'intérêt de l'ensemble de

notre population. Alors, de grâce, n'en jetez plus! Arrêtez cette campagne de dénigrement et de haine orchestrée à mon encontre et qui n'honore pas leurs auteurs! Je n'ai pas honte d'être un élu de l'opposition municipale comme je n'ai pas à avoir honte d'être un élu de la majorité communautaire à qui on confierait des responsabilités. Je n'ai pas usurpé mon engagement pour cette ville du Port qui m'a vu naître et grandir depuis bientôt 53 ans. J'ai un profond respect pour cette population portoïse à laquelle j'appartiens et pour laquelle je suis fier de pouvoir apporter ma contribution.

Enfin, permettez-moi Madame la Députée, ce dernier commentaire pour tenter de remettre un tant soit peu d'humanité dans certaines déclarations publiques trop passionnées et malheureusement très peu respectueuses. Vous le savez aussi bien que moi que le vote des électrices et des électeurs n'a jamais signifié la disparition ou la «mise à mort» de celles ou ceux qui auraient perdu. Ces votes ne supposent pas également que celles ou ceux qui auraient perdu, doivent subir constamment les insultes, les menaces ou l'humiliation de manière totalement gratuites et peu scrupuleuses. Gardons-nous de cultiver une haine, qui n'a rien à voir avec les débats démocratiques qui doivent rythmer la vie politique, et qui n'a rien à voir surtout avec le respect dû à la personne humaine.

Enfin au Maire du Port, à qui je souhaite pleine réussite dans la gestion communale, je me permets modestement, de lui faire part de mes réflexions qui n'ont pour seul but que de mettre les Portoïses et les Portoïses, au centre de nos préoccupations. Je ne doute pas qu'il s'y attache.

Nous avons, majorité et opposition municipales portoïses, la chance d'être représentée dans l'exécutif du TCO. Nous pouvons ainsi, dans un esprit de solidarité, coordonner nos actions et servir ensemble et au mieux, les intérêts de notre territoire intercommunal et ceux de notre ville du Port en particulier.

Avec tout mon respect

Henry Hippolyte

Otè!

**In bon késtyon! in késtyon sèryé!
In bon répons i pé pèrmète anou
rolèv la tête!**

Matant Zélida la ékri Justin.

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité,

M'a dir aou i n'afèr. Na kékshoz i fatig amoin. Kosa? Sé l'orgèy, avèk la prétansyon bann rouj-de-fon. I diré zot i kroï zot na rézon toultan par raport lé z'ot parti é par raport lé z'ot zonn politik. Lé konmsi zot i fé pa d'érèr. Lé konmsi zot na toultan rézon par raport lé z'ot. In légzanp? Dann mon mémoir, sa i komans dopi promyé rout litoral kan d'après zot la rout Sin-Dni ziska La Posésion té i doi pass par La montagn. Mi souvienn sa konm si lété yèr: dabor inn zot té i vé pa k'i siprime lotoray épi zot téi vé in rout par la montagn, mé lo préfé dann tan-la la kal azot pars pou li sa téi rovien tro shèr. Moin na d'ot légzanp: la rout tamarin zot té i vé té i pass l'androi li pass koméla, alé oir n'arté méyèr marshé pass dsi la kote. In n'ot légzanp? Lo nouvell rout litoral. Na arienk zot lé kont sa, pars konm k'i diré zot la tranp dann in bin «moin na rézon» dopi zot lé éné. Poitan zot i koné bien, ni koné bien, ni vé, ni vé pa, lérèr lé imène, donk tout demoun i pé tronpé, zot osi, zot i pé tronpé... Tok! Pran sa pou toi!

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, Moin lé bien kontan antann aou dir sa. Mi pans mèm ou noré di rod ankor dann lo tréfonn out koko plis légzanp, konmsa demoun nora bien konprann dsi shak z'afèr konsékan, nout parti, dopi li égzis, na rézon é kan ou i pans li na tor, la vi, in zour i fini par donn ali rézon. Domaj na poin in liv listoir nout parti avèk tout bann gran déba, konmsa bann nouvell zénérasion i pé rann azot kont ziska kèl poin nout parti na rézon é ziska kèl poinn-vizé lo shoi kont li nora fé anou d'tor, ral anou an aryèr plito ké mète anou anlèr. Na poinn matyèr nout parti la pa vni éklèr nout lantern pou nou oir in pé klèr dann sak i fo fèr pou nout péi.

Biensir, moin na poin la plas pou di tout, mé mèm si moin l'avé la plas moin nora ézité pars moin nora obli dé shoz inportan. Vi parl promyé rout an kornish? Sa sé in bon légzanp, é sa i amont bien kèl kalité danzé ou nana kan ou i fé pa travay out tèt. Kèl danzé ou i gingn pa évitè, kan out mouvman, sansa out parti, na poin in listoir épi in kiltir konm k'i fo. Lé pa lo ka nout parti, pars li la fine réflèshi dsi tout bann késtyon inportan pou La Rényon é mèm pou l'oséan indien épi lo mond. Dann son patrimoine (imatèryèl) nana tout in kantité réfléksion dsi in pé tout sizé sak i kont pou vrèman... La pa lo ka lé z'ot parti é sé pou sa ké nout parti lé bien itil pou nout péi épi pou d'ot ankor... Mi souvien, dann in formasion, nout kamarad Paul té i di: «Pou kosa, kan listoir i fini par donn anou rézon, nou lé pa la pou répons prézan?». In bon késtyon! In késtyon sèryé! In bon répons i pé pèrmète anou arlèv la tête pou ropran nout marsh an avan. Tok! Pran sa pou ou.

Justin